

RAPPORT ANNUEL

20 // 21



CHAMPLAIN  
REGIONAL COLLEGE



# Table des matières

|  |       |
|--|-------|
| <b>Message du président et de la directrice générale</b>   | 3     |
| <b>Énoncé de mission, de valeurs et de vision</b>  | 4     |
| <b>Profil du collègue</b>  | 4-5   |
| <b>Le Plan stratégique et le Plan de réussite</b>  | 6-12  |
| <b>Population étudiante</b>  | 13-16 |
| JOURNÉE RÉGULIÈRE  | 13    |
| Inscription par programme  | 13    |
| Pourcentage d'étudiants dans les récentes cohortes d'automne réussissant 80 % ou plus de leurs cours de la première session  | 13    |
| Taux de poursuite des études à la troisième session (tout programme au sein d'un même collège constituant) dans le cas des récentes cohortes d'automne                 | 14    |
| Taux de diplomation (tout programme au sein d'un même collège constituant) durant la période de temps prescrite, plus deux années pour les récentes cohortes d'automne | 14    |
| FORMATION CONTINUE   | 15    |
| Inscriptions et diplômés par programme   | 15    |
| Reconnaissance des compétences acquises (RAC) – Saint-Lambert  | 16    |
| <b>États financiers</b>  | 17    |
| État des résultats pour l'exercice se terminant le 30 juin 2021  | 17    |
| Renseignements relatifs aux contrats de services comportant des dépenses de 25 000 \$ ou plus selon les déterminations du Conseil du Trésor                            | 17    |
| <b>Ressources Humaines</b>   | 18    |
| Personnel par catégories   | 18    |
| Organigramme   | 18    |
| <b>Conseil d'administration</b>  | 19-22 |
| <b>Conseil d'établissement - Collèges constituants</b>   | 19-22 |
| <b>Commissions des études</b>  | 19-22 |
| <b>Code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du Conseil d'administration</b>  | 23-25 |
| <b>Adresses</b>  | 26    |

# Message du président et de la directrice générale

L'année scolaire 2020-2021 marquait la deuxième année du déploiement de notre nouvelle structure en vertu du chapitre II de la Loi sur les collèges. Ainsi, l'une de nos priorités était de continuer d'assurer la transition et la mise en œuvre des instances et des opérations ayant trait à la nouvelle structure de gouvernance et au nouveau modèle académique, en accord avec les nouvelles lettres patentes du Collège. Avec la pandémie mondiale de COVID-19 à nos portes, nous nous sommes ajustés aux défis intrinsèques qu'ont connus le réseau des cégeps et chacun des collèges constituants du Collège régional Champlain (CRC). De plus, l'ensemble de nos groupes d'employés étant affectés par les négociations de nouvelles ententes collectives à l'échelle provinciale, nous nous sommes continuellement adaptés à la nature dynamique du CRC et du réseau collégial, ainsi qu'aux directives gouvernementales et ministérielles constamment changeantes.

Les trois collèges constituants ont développé et déployé en ligne et en personne des orientations pour les étudiants et étudiantes de première année, offert des modes d'enseignement alternatifs, mis en place des soutiens technologiques pour appuyer les modes d'apprentissage à distance et hybride et fourni les services nécessaires au corps étudiant, en plus de se conformer aux directives de prévention et d'atténuation de la santé publique. Une série de conférences, d'ateliers en ligne et de programmes de formation sur mesure ont été déployés et un plan d'intervention d'urgence en cas d'éclousions virales a été préparé et soumis au Ministère. Les communications liées à la COVID-19 ont été systématiquement partagées avec tous les collèges constituants, y compris avec les membres du conseil d'administration et des conseils d'établissement.

Concernant la nouvelle structure de gouvernance, nous avons continué la mise en œuvre du conseil d'administration, du comité exécutif, des trois conseils d'établissement et des trois commissions des études. Douze séances de formation sur la gouvernance ont été tenues pour les membres du conseil d'administration et des conseils d'établissement. Des services de coaching pour les hors-cadre et la structure d'évaluation annuelle pour les hors-cadre ont été coordonnés, développés et mis en œuvre, et des formations ont été assurées pour tous les cadres de Champlain afin d'appuyer les changements structurels au Collège.

De plus, l'audit d'assurance qualité (AAQ) de l'ensemble du Collège a été réalisé et un rapport a été soumis à la Commission d'évaluation de l'enseignement supérieur (CEEC), le processus de développement du Plan stratégique a été approuvé par le conseil d'administration, des groupes de travail locaux ont été créés et une analyse SWOT (analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces) a été réalisée pour chacun des établissements. Alors que Lennoxville a finalisé son Plan de réussite étudiante et ses PIÉA, ceux de Saint-Lambert et de St. Lawrence étaient achevés à 80 %. Seize membres du personnel ont été engagés, accueillis et intégrés aux différents établissements du CRC pour répondre aux besoins de la nouvelle structure du Collège. Des enseignants et enseignantes ont été engagés lorsque nécessaire et les quatre hors-cadre ont été soutenus en continu dans la réalisation de leurs mandats. Conformément aux exigences d'imputabilité ministérielles, un audit immobilier de tous les bâtiments

de Champlain a été réalisé, conduisant à la création du Plan directeur en immobilier 2020-2025. À cet égard, le système de gestion de contrats et l'intranet pour l'ensemble du Collège ont aussi été finalisés pour ce qui est des finances, des services de matériel et des technologies de l'information. Des outils ont aussi été créés et fournis au comité de la haute direction pour aider à surveiller les plans de réduction des vacances.

Saint-Lambert a connu ses plus hauts taux d'inscription de tous les temps pour la session d'automne 2020, tandis que Lennoxville et St. Lawrence étaient au maximum de leur capacité; des ressources humaines additionnelles y ont été engagées pour soutenir les étudiants et le corps enseignant. La demande de Saint-Lambert pour un nouveau programme de Technologie de systèmes ordines a reçu le soutien du Regroupement des collèges de la région de la Montérégie (RCRM), et Lennoxville a lancé une deuxième cohorte réussie de son AEC en Techniques d'éducation à l'enfance entièrement en ligne. St. Lawrence a lancé une nouvelle AEC en commerce et une première cohorte de Leaders en transformation numérique.

Les partenariats ont foisonné, aboutissant à un projet approuvé par le conseil d'administration pour Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL) qui a été soumis au ministre de l'Économie et de l'Innovation (MEI) Pierre Fitzgibbon; un service revu des affaires, de l'industrie et des services internationaux; et six nouveaux cours commandités par Emploi-Québec à Saint-Lambert. Lennoxville a consolidé ses partenariats avec l'école secondaire Alexander Galt Regional, Action Alpha, Lennoxville & District Women's Centre, ainsi que le Cercle consultatif autochtone; de plus, la directrice du collège constituant est devenue membre du conseil d'administration du SRAM. St. Lawrence a consolidé ses partenariats avec l'organisation des paniers de Noël locale, et le directeur du collège constituant est devenu membre du conseil de la Commission de l'enseignement secondaire.

En résumé, les charges de travail, l'enseignement et l'apprentissage ont tous été mis à l'épreuve et ont engendré de nouvelles façons de penser et de faire. Chaque journée était un combat pour le réseau collégial, la province et le monde. Si rien n'était parfait, il est important de souligner les efforts extraordinaires fournis par notre communauté collégiale. Nous devons célébrer la bravoure de tous les individus qui ont eu à s'orienter à travers une série d'inconnus. Nos communautés n'ont jamais baissé les bras, et c'est grâce à elles que nos étudiants et étudiantes ont continué d'être aussi bien soutenus. Nous tenons à remercier notre personnel aux services auxiliaires, nos employés de soutien, nos professionnels, nos enseignants et enseignantes, nos cadres et nos administrateurs et administratrices. Nous n'aurions pu survivre à tout cela sans vous. Tandis que nous mettons en œuvre notre nouvelle structure collégiale, vous avez été patients et vous nous avez aidés à définir et à raffiner ce qui reste encore incertain. Votre résilience et votre patience nous ont aidés à survivre à ce voyage incroyablement difficile. Nous remercions tout le monde pour leur compréhension et pour les tapes dans le dos dont nous avons parfois eu bien besoin pour traverser la journée. Les routes difficiles menant souvent à des destinations merveilleuses, continuons de travailler ensemble, puisque :

**Ensemble, nous transformons des vies et ouvrons des avenir splendissants !**



*François Paradis*

**François Paradis**  
Président  
Conseil d'administration



*Odette Côté*

**Odette Côté**  
Directrice générale

# Énoncé de mission, de valeurs et de vision

## MISSION

Le *Champlain Regional College* est un établissement d'enseignement postsecondaire public anglophone qui offre des programmes préuniversitaires et techniques en formation régulière ainsi que des programmes en formation continue, principalement en anglais. Grâce à une structure multirégionale unique, le Collège répond aux besoins de diverses communautés linguistiques et culturelles et il participe au développement éducatif et socioéconomique des régions du Québec desservies par ses trois collèges constituants : Lennoxville, Saint-Lambert et St. Lawrence.

Le Collège ayant à cœur la réussite et l'épanouissement personnel de ses étudiants, il contribue à leur donner les moyens de devenir des citoyens du monde à part entière, informés et responsables.

## VISION

Passionnément engagé envers les étudiants et inspiré par sa mission et ses valeurs, le Collège aspire à :

- offrir des programmes et des services exceptionnels, novateurs et de haut calibre ;
- former des diplômés reconnus pour l'excellence de leurs connaissances et de leurs compétences ;
- attirer et retenir un personnel enseignant et non enseignant hautement qualifié ; et
- être un collège favorisant l'apprentissage.

## PROFIL DU COLLÈGE

Le *Champlain Regional College* est le seul établissement collégial de langue anglaise du Québec qui compte plusieurs collèges constituants desservant trois régions administratives : la Capitale-Nationale (03), l'Estrie (05) et la Montérégie (16).

Chaque collège constituant offre aux étudiants une expérience unique et personnalisée en fonction de son histoire, de sa culture et de ses traditions propres. Les enseignants prennent le temps d'apprendre à connaître leurs étudiants et leur donnent l'attention et la rétroaction dont ils ont besoin pour réussir.

Le *Champlain Regional College* et ses collèges constituants sont une destination d'études offrant une expérience exceptionnelle qui attire des étudiants locaux, nationaux et internationaux.

## VALEURS

Les principales valeurs prônées par le Collège sont les suivantes :

- la **formation tout au long de la vie** des étudiants, du personnel enseignant et non enseignant, et ce, tant sur le plan personnel que professionnel ;
- l'**excellence** dans un souci constant d'amélioration ;
- le **respect de toutes et de tous** par la transparence dans ses communications et par la volonté de maintenir un climat d'équité, de justice et d'honnêteté ;
- la **compassion** qui se traduit par la bienveillance, l'amitié et la courtoisie dans les relations interpersonnelles ainsi que par la préoccupation du bien-être des étudiants, du personnel enseignant et non enseignant ;
- la **collaboration** pour atteindre des buts et des objectifs communs ;
- la **gestion responsable** reposant sur une utilisation réfléchie et efficace des ressources humaines, physiques, environnementales et budgétaires ; et
- l'**esprit de communauté** entre ses établissements et le **respect des traditions** propres à chaque collège constituant.



# Profil des collèges constituants

## COLLÈGE CHAMPLAIN LENNOXVILLE

Le Collège Champlain Lennoxville du *Champlain Regional College* est situé dans l'arrondissement Lennoxville de la ville de Sherbrooke. Il partage le campus de l'Université Bishop's. Ce collège constituant collégial de langue anglaise, qui accueille environ 1200 étudiants, est situé dans les Cantons-de-l'Est, où l'on trouve un autre cégep public et un collège privé, tous deux francophones. Le collège Champlain Lennoxville offre des programmes préuniversitaires et techniques ainsi que des services personnalisés de formation continue, afin de répondre aux besoins des entreprises locales et d'une clientèle adulte de plus en plus nombreuse.

## COLLÈGE CHAMPLAIN SAINT-LAMBERT

Le Collège Champlain Saint-Lambert du *Champlain Regional College* est situé sur la ligne de démarcation des municipalités de Saint-Lambert et de Longueuil, sur la rive sud de l'île de Montréal. Accueillant environ 3000 étudiants, il est à juste titre considéré comme le seul campus anglophone de la Montérégie, où l'on trouve également six cégeps publics francophones.

Le Collège Champlain Saint-Lambert offre plusieurs programmes préuniversitaires et techniques, ainsi que des attestations d'études collégiales (AEC) et des services de Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), (RAC), tout comme des cours et des activités de formation continue.

## COLLÈGE CHAMPLAIN ST. LAWRENCE

Le Collège Champlain St. Lawrence du *Champlain Regional College* se trouve dans la ville de Québec (arrondissement de Sainte-Foy). Accueillant environ 900 étudiants, le Campus St. Lawrence est reconnu comme le seul campus collégial de langue anglaise dans la Capitale-Nationale, où l'on trouve aussi trois cégeps publics francophones. On y offre principalement des programmes préuniversitaires, mais également le programme de gestion des affaires P. W. Sims, un programme technique en plein essor offrant la possibilité d'équivalences pour des attestations dans plusieurs universités. Le Collège Champlain St. Lawrence offre en outre des programmes bilingues en partenariat avec le Cégep Limoilou et le Cégep Beauce-Appalaches.

Le milieu rural pittoresque des Cantons-de-l'Est s'avère très attrayant pour un nombre croissant d'étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études postsecondaires ailleurs qu'en milieu urbain. Le Campus Lennoxville offre à ses étudiants des installations de haut calibre. Les étudiants collégiaux et universitaires partagent la bibliothèque, les salles de classe, les laboratoires, le complexe sportif et la salle à manger. Puisqu'un grand nombre d'étudiants viennent de l'extérieur de la région de Sherbrooke-Lennoxville, le collège comprend un complexe résidentiel de 317 chambres de style appartement, où le confort et l'intimité de la vie en résidence vont de pair.

Le Collège Champlain Saint-Lambert du Collège Champlain se trouve à quelque 10 minutes de marche de la station de métro Longueuil-Université de Sherbrooke, donc à une seule station de métro de Montréal, la métropole du Québec. Les étudiants qui le fréquentent proviennent de divers milieux culturels et parlent une variété de langues, ce qui crée un environnement convivial, enrichissant et multiculturel, où les étudiants peuvent faire connaissance avec de nouvelles personnes et vivre de nouvelles expériences.

Ce petit collège intime, niché au cœur de la ville de Québec, offre aux étudiants la chance d'enrichir leurs compétences linguistiques à travers des expériences scolaires et culturelles exceptionnelles, ainsi que des activités sportives uniques, entre autres avec son équipe de golf de renommée nationale. Fort de plus de 60 ans d'histoire dans la région de Québec, le Collège Champlain St. Lawrence est un établissement phare de la communauté anglophone locale.



## RAPPORT ANNUEL - FAITS SAILLANTS 2020-2021

Voici un résumé des initiatives et des résultats qui découlent du Plan opérationnel annuel 2020-2021, lequel correspond à la cinquième année de mise en œuvre du Plan stratégique 2015-2020.

### ORIENTATION 1 : RENFORCER NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA RÉUSSITE DE NOS ÉTUDIANTS RÉSULTAT GÉNÉRAL 1.1 Les étudiants du Collège reçoivent le soutien et les services nécessaires à leur réussite

#### Collège Champlain Lennoxville

- La mise en œuvre de la nouvelle structure de gouvernance s'est poursuivie de façon fructueuse, bien que nous ayons fonctionné 100 % à distance. Toutes les rencontres du conseil d'établissement et de la commission des études ont eu lieu aux dates prévues sur Zoom.
- Après une vaste consultation de la communauté, la révision de la Politique institutionnelle d'évaluation de l'apprentissage (PIÉA) s'est conclue et a été adoptée par le conseil d'établissement à l'hiver 2021.
- Conformément aux exigences de la CEEC, tous les éléments de l'audit d'assurance qualité ont été achevés, et la CEEC a visité notre collège constituant virtuellement en avril 2021.
- Un groupe de travail local sur le développement du Plan stratégique a été formé, et le processus d'analyse SWOT a été lancé avec un sondage de la communauté (mars-avril) et une discussion ouverte avec les employés (juin).
- Le processus de développement du Plan de réussite étudiante s'est conclu grâce au travail acharné de plusieurs individus et du Comité de développement pour la réussite étudiante. Le Plan de réussite étudiante de Champlain-Lennoxville a été finalisé et adopté par le conseil d'établissement en mai.

#### Collège Champlain Saint-Lambert

- Grâce aux efforts de l'ensemble de nos parties prenantes, en dépit de la pandémie, les résultats de tous les indicateurs clés de réussite étudiante ont été maintenus ou dépassés.
- Un programme d'accueil et d'orientation mixte en ligne et en personne a été mis au point et déployé pour tous les étudiants et étudiantes de première année (100 %).
- L'ensemble des étudiants et étudiantes ont été contactés directement pour s'assurer que tout allait bien et pour leur offrir du soutien additionnel.
- Un plan d'action en trois ans a été développé en réponse à l'audit d'assurance qualité de la CEEC.

#### Collège Champlain St. Lawrence

- Autoévaluation de l'audit d'assurance qualité (AAQ) recommandée par toutes les commissions des études et tous les conseils d'établissement.
- Quatre plans d'action sur l'AAQ ont été approuvés par les organes de direction.



# Le Plan stratégique et le Plan de réussite

## RÉSULTAT GÉNÉRAL 1.2 Les enseignants et le personnel sont appuyés dans leurs efforts pour stimuler la réussite de nos étudiants

### Collège Champlain Lennoxville

- En réponse à la pandémie, des modes d'enseignement alternatifs ont été offerts tout au long de l'année scolaire 2020-2021. Un enseignement en présentiel minimal s'est poursuivi pour l'acquisition de compétences pratiques et l'évaluation de l'apprentissage étudiant.

### Collège Champlain Saint-Lambert

- Un nouveau poste de technopédagogue a été créé pour soutenir les enseignants et les enseignantes dans leur utilisation de la technologie dans leur enseignement.
- Un consultant a été engagé pour accélérer le processus de rapport d'évaluation de la PIÉA et de son plan d'action. Ainsi, 80 % de tous les plans de cours génériques ont été révisés et corrigés lorsque nécessaires.
- Un espace consacré à la prestation future de cours d'apprentissage mixtes a été créé.

### Collège Champlain St. Lawrence

- Champlain St. Lawrence a fourni des modes d'enseignement alternatifs ainsi que les services nécessaires aux étudiants et étudiantes.
- Le soutien nécessaire s'est poursuivi pendant la session d'hiver 2021.

## ORIENTATION 2 : OFFRIR DES PROGRAMMES ET DES SERVICES PERTINENTS

### RÉSULTAT GÉNÉRAL 2.1 Les étudiants du Collège ont accès à des programmes pertinents à l'enseignement régulier et à la formation continue

### Collège Champlain Saint-Lambert

- Un groupe de travail conjoint d'enseignants, d'enseignantes, d'administrateurs et d'administratrices a développé des lignes directrices pour la prestation d'apprentissage mixte.
- Le programme de Soins infirmiers a été révisé pour inclure un élément autochtone dans l'ensemble du programme, afin d'établir un meilleur équilibre dans la charge de travail des étudiantes et étudiants d'une session à l'autre, afin d'accroître la persévérance scolaire dans les deux premières sessions du programme.
- Afin de répondre aux changements de CISCO, les programmes d'AEC Professionnel de réseau certifié CISCO (CCNP) et Administrateur réseau CISCO (CCNA) ont été révisés.
- Face aux limites imposées par la COVID-19, le Collège a changé son approche et opté pour une visite en ligne. La visite virtuelle du Collège ainsi créée a été très bien reçue et restera utile longtemps après la fin de la pandémie.

### RÉSULTAT GÉNÉRAL 2.2 Nos enseignants et notre personnel sont soutenus dans leur capacité d'améliorer constamment les programmes et services qu'ils offrent

### Collège Champlain St. Lawrence

- Un changement majeur dans le processus d'admission est en préparation. La supervision du budget a été resserrée. L'équipe de gestion a reçu une formation sur le budget électronique.



# Le Plan stratégique et le Plan de réussite

## ORIENTATION 3 : CRÉER UN MILIEU STIMULANT

### RÉSULTAT GÉNÉRAL 3.1 Le Collège crée un environnement qui encourage une culture d'engagement dans la vie collégiale

#### Collège Champlain Lennoxville

- L'accueil et l'orientation des étudiants et étudiantes a eu lieu en personne (dans le respect de toutes les mesures de prévention de la COVID-19) pour assurer que ceux-ci aient l'occasion d'établir des contacts clés et de comprendre quelles sont les ressources à leur disposition.
- Plusieurs communications, protocoles et contenus connexes ont été développés et distribués aussi bien au personnel qu'au corps étudiant. Le site web du Collège était un point de convergence pour toute l'information essentielle.

#### Collège Champlain Saint-Lambert

- Une équipe de robotique a été créée et s'est classée parmi les dix meilleures à sa première compétition.
- Une équipe de sport électronique a été créée avec 20 membres étudiants.

#### Collège Champlain St. Lawrence

- Toutes les mesures de santé publique nécessaires ont été déployées pour maximiser les efforts d'atténuation.
- De la formation a été offerte, un carrefour en ligne de ressources a été établi, et des caméras ont été installées dans les classes où il était nécessaire de faciliter davantage les modes de prestation hybrides.
- Une orientation mixte en ligne et en personne a été mise au point et déployée pour tous les étudiants et étudiantes de première année.
- Un plan d'intervention d'urgence en cas d'écllosion virale ou de fermeture forcée en raison de la deuxième vague de COVID-19 a été créé, soumis au Ministère et déployé.
- Plusieurs rencontres des équipes d'intervention d'urgence contre la COVID-19 ont été tenues au fil de la session d'automne.
- Plusieurs documents et protocoles ont été développés et distribués au personnel ainsi qu'au corps étudiant.

### GENERAL OUTCOME 3.2 Le Collège développe des partenariats mutuellement bénéfiques

#### Collège Champlain Lennoxville

- Des travaux de fond se sont poursuivis pour mettre en œuvre les actions recommandées par la Commission de vérité et réconciliation, y compris la consolidation du Cercle consultatif autochtone et l'embauche d'un conseiller à la vie étudiante autochtone permanent.
- De plus, le soutien à des organismes communautaires et la collaboration avec des partenaires externes se sont poursuivis, notamment avec la signature de la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle de concert avec tous les autres établissements d'enseignement postsecondaire locaux.

#### Collège Champlain Saint-Lambert

- Malgré un revers dans la demande de projet initiale pour une zone d'innovation située au Collège Champlain Saint-Lambert, le Collège et Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL) ont poursuivi leurs efforts pour obtenir d'autre soutien et d'autre financement pour réaliser le projet.
- Afin de mieux répondre aux besoins de développement économique dans notre région, le Collège a nommé un coordonnateur à temps plein des affaires, de l'industrie et des services internationaux.



## COLLÈGE CHAMPLAIN LENNOXVILLE

### Entente MELs-MSSS (A-106)

Cette entente a rendu possibles 68 stages en Soins infirmiers et 55 en Techniques d'éducation spécialisée.

### Amélioration de la réussite scolaire FEC (A-105)

Même dans le contexte de la pandémie, les étudiants et les étudiantes se sont vu offrir du soutien additionnel pour l'acquisition du français. Un total de 58 heures de tutorat et de soutien par les pairs a été offert aussi bien en personne qu'à distance.

### Étudiants qui ont des besoins particuliers / Accommodements / Valeur HAN – EESH (A-112)

Trois enseignantes en Soins infirmiers ont été dégagées pour l'équivalent d'un total de 30 % de leur charge de travail individuelle (environ 10 % chacune) pour soutenir les étudiantes et étudiants en Soins infirmiers avec différentes difficultés d'apprentissage. Ce projet pilote a été un tel succès qu'il a été révisé et renouvelé pour l'année scolaire 2021-2022.

Vu le contexte de la pandémie, le restant des fonds A-112 a été reporté à l'année scolaire 2021-2022.

En plus du soutien offert par le corps enseignant, 100 étudiants et étudiantes étaient inscrits pour des accommodements à la session d'automne 2020, et 93 pour l'hiver 2021. Le Centre d'accès aux étudiants a continué de fournir des services aux enseignants et enseignantes ayant fait la demande pour des examens en personne. Le Centre a été reconfiguré pour se conformer à toutes les mesures de prévention de la COVID-19.

Les services de soutien étaient accessibles tous les jours par le biais de séances Zoom ouvertes, où un professionnel a continué d'offrir une réplique de la politique habituelle de « porte ouverte » pour soutenir le corps étudiant.

### Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en éducation supérieure

En parallèle de la formation du Comité permanent sur les violences à caractère sexuel, composé de représentants et de représentantes de tous les membres de la communauté de Champlain Lennoxville (et qui a remplacé le précédent groupe de travail au Collège), une coordonnatrice à temps plein de la prévention des violences à caractère sexuel a offert des ressources et du counselling en plus de superviser différentes campagnes d'information, avant tout par des services à distance. Trois séances de formation ont été organisées spécifiquement pour les membres du Comité permanent concernant les violences à caractère sexuel envers les hommes, envers les femmes et à propos du rapport PIÈCES concernant les violences à caractère sexuel dans les établissements collégiaux du Québec.

Tous les étudiants et les étudiantes nouvellement admis au Collège ont dû suivre une version en ligne du programme de sensibilisation des témoins contre la violence à caractère sexuel dans leurs premières semaines au Collège. Les ressources fournies sur le site web du Collège ont été grandement bonifiées et une fonction de clavardage a été lancée afin d'assurer que ceux et celles voulant avoir plus d'information ou faire des divulgations puissent continuer de le faire pendant la pandémie. <https://www.crc-lennox.qc.ca/sexual-violence-prevention/> Le Collège a aussi installé dans ses locaux quatre boîtes à lettres pour faire des divulgations confidentielles.

Les pairs éducateurs de SEXed ont aussi reçu une formation spécialisée pour les soutenir dans leur rôle d'éducateurs et d'éducatrices et en tant que pairs aidants au sein de la communauté étudiante.

De plus, le travail pour étendre les partenariats avec des organismes communautaires externes s'est poursuivi.



# Le Plan stratégique et le Plan de réussite

## COLLÈGE CHAMPLAIN LENNOXVILLE

### Attraction d'étudiants et d'étudiantes internationaux (R105)

Étant donné le contexte de la COVID-19, les initiatives ont été suspendues.

### Perfectionnement professionnel des enseignants et enseignantes (E104)

- Des ressources pédagogiques ont été réunies et mises à la disposition du corps enseignant par le biais de SharePoint. Ces ressources comprenaient de la documentation, des articles et des tutoriels sur toute une gamme de sujets liés à l'enseignement à distance et dans un contexte en ligne.
- Un groupe de soutien pédagogique s'est réuni en ligne régulièrement à l'automne 2020 et au début de l'hiver 2021; Champlain Lennoxville s'est joint à plusieurs autres collèges anglophones du Québec pour offrir une série d'ateliers de développement pédagogique pour les enseignants et les enseignantes. La série était intitulée « All in This Together: Making the Most of a Remote Situation » (« Tous dans le même bateau. Tirer le meilleur parti d'un contexte distancié ») et comptait plusieurs ateliers traitant avant tout de l'éducation supérieure dans un contexte d'apprentissage à distance.
- Nombre d'enseignants et d'enseignantes inscrits à des cours offerts par le biais de Performa ainsi que certains individus ont participé aux séminaires et conférences offerts en ligne.

### Accessibilité des services en santé mentale (8350-04)

Un nombre important d'activités et d'initiatives de soutien ont été entreprises, dont l'embauche d'un technicien à temps partiel en travail social supplémentaire pendant la session d'hiver 2021. Le suivi individuel est demeuré accessible aux étudiants et étudiantes sur rendez-vous, aussi bien à distance (Zoom) qu'en personne.

Pendant les sessions d'automne et d'hiver, l'équipe des services aux étudiants a mené une campagne d'appels téléphoniques afin de parler à chacun des étudiants et étudiantes de l'enseignement régulier et de la formation continue.

Au nombre des activités :

- Ateliers d'art-thérapie (en personne), organisés par Natasha
- Groupe extérieur utilisant une approche de thérapie par l'aventure pour les étudiants vivant en résidence
- Trois étudiantes diplômées du programme de Techniques d'éducation spécialisée se sont unies à l'équipe de counselling pour des projets intégratifs liés à la santé mentale, portant respectivement sur le stress et la procrastination, une proposition artisanale pour la création d'une espace zen, et de la recherche et des articles concernant les liens entre jeux vidéo et santé mentale
- Cercle de philosophie (s'est rencontré en ligne presque chaque semaine sur la question du bonheur)
- Conférence sur l'anxiété
- Lancement d'une plateforme Discord pour les étudiants et les étudiantes, un espace voué à l'interaction communautaire
- Trois employés ont suivi l'atelier « Train the Trainer » de Zen-IT pour déployer de nouveaux ateliers sur le mieux-être et la santé mentale
- Deux initiatives ont été présentées par des étudiants et des étudiantes au Congrès de l'Acfas pour présenter nos initiatives (activités extérieures et art-thérapie) avec le soutien de l'équipe de counselling



# Le Plan stratégique et le Plan de réussite

## COLLÈGE CHAMPLAIN SAINT-LAMBERT

### Perfectionnement professionnel des enseignants (E104)

- Le corps enseignant a organisé et animé une journée « PEDX » le 19 novembre 2020. Dianne Bateman a présenté le rapport « Teachers Supporting Teachers: Creating Community through Collaboration » (« Le soutien entre enseignants. Créer une communauté par la collaboration »), un groupe d'enseignants a formé la Blended Learning Transformational Lead Team (l'équipe principale transformationnelle sur l'apprentissage mixte), et Thomas Lornsen a fourni du soutien au corps enseignant sur Moodle. De plus, les conférencières invitées Martha Gomez et Dana Carsley ont fait une présentation sur le mieux-être et la résilience.
- Au courant de l'année, 60 enseignants et enseignantes ont participé à différentes activités de perfectionnement professionnel. La plus populaire était de loin le cours sur l'apprentissage mixte, faisant partie du programme Performa (Master Teacher) offert par le biais de l'Université de Sherbrooke et enseigné par notre chère Dianne Bateman; 28 membres de notre personnel enseignant y a participé. Quelque 14 autres enseignants et enseignantes ont participé à d'autres cours Performa. D'autres activités de perfectionnement ont été fournies par le Barreau du Québec, l'APHCQ, le RAIQ, le RAAV et d'autres organismes.

### Attraction d'étudiants et d'étudiantes internationaux (R-105)

Avec les sommes (25 000 \$) attribuées pour l'attraction d'étudiants et d'étudiantes internationaux (annexe R105), le Collège est devenu un participant actif du Comité des affaires internationales de la Fédération des cégeps et il a entamé le processus de développement de relations avec des organisations qui pourraient nous aider à établir des liens avec un certain nombre de pays choisis. Notons que le Collège a pris la décision consciente de ne pas recruter activement d'étudiants internationaux au plus fort de la pandémie.

### Étudiants qui ont des besoins particuliers / Accommodements / Valeur HAN (A-112)

#### EESH

106 500 \$ en salaires d'enseignement

6 sections

6 enseignants et enseignantes

Les enseignants et enseignantes ont reçu du temps de dévouement pour travailler sur des projets en lien avec des projets dans quatre secteurs :

- Activité de recherche et d'innovation
- Développement d'activités pédagogiques adaptées
- Projet ayant un impact sur la réussite étudiante
- Activités ou contenu alignés avec le concept de conception universelle de l'enseignement

### Soutien direct aux étudiants HAN

- Trois enseignants ont reçu l'équivalent de quatre sections de dévouement chacun pour soutenir des étudiants et des étudiantes en français (acquisition de la langue seconde) et en anglais, pour un total de 42 600 \$.
- Les mises à jour et les achats de logiciels et de matériel pour les étudiants et les étudiantes nécessitant des accommodements ont totalisé 20 000 \$.
- Des services de soutien individuel et des accommodements pour les examens ont été offerts à plus de 300 étudiants et étudiantes par des professionnels dévoués et deux membres du personnel de soutien, ainsi que par des surveillants et des surveillantes d'examen, des tuteurs et des tutrices, et des coachs académiques.
- Parmi les services offerts par le Centre d'accès aux étudiants (SAC) aux étudiants et étudiantes ayant un diagnostic documenté, notons l'équipement physique, le soutien technologique, les services psychosociaux, la prise de notes, les stratégies d'apprentissage et la surveillance des examens.
- La Learning Co-Op, formée en 2018-2019, s'est agrandie pour inclure plus de 75 étudiants et étudiantes du SAC; elle s'est avérée vitale en contexte virtuel. Ce groupe informel d'étudiants et d'étudiantes se réunit pour se soutenir et s'encourager les uns les autres, partager des réflexions, s'aider à se concentrer et à s'orienter sur les tâches, ainsi que pour défendre leurs intérêts mutuels. Le groupe est soutenu par le personnel du SAC, mais est dirigé par deux diplômés du SAC.

### Prévention des violences à caractère sexuel

L'année 2020-21 était la toute première pour le module éducatif en ligne, qui a été complété par 75 % des étudiants et des étudiantes, 100 % du personnel et 60 % du corps enseignant. Des ateliers ont aussi été organisés sur la formation pour les témoins et le cyberharcèlement pour les athlètes étudiants, les dirigeants et dirigeantes de clubs étudiants, l'association étudiante et tous les leaders étudiants de FLIP (programme de leadership et d'intégration pour les étudiants et étudiantes de première année).

### Santé mentale (8350-04)

Un nouveau psychologue a rejoint l'équipe, portant à trois le nombre de postes en comptant le travailleur social à temps plein dans le domaine du triage. Toutes les séances ont eu lieu virtuellement, à l'aide d'une plateforme de rencontre vidéo accréditée par l'OPQ. En tout, 283 étudiants et étudiantes ont été rencontrés pour admission et suivi; 46 ont été référés à des ressources à l'extérieur du Collège. Le temps d'attente moyen pour un rendez-vous avec un ou une psychologue était de deux semaines, et le nombre moyen de séances était de trois. Au courant de l'année 2019-2020, 44 étudiants et étudiantes avaient reçu du soutien. Les motifs pour consulter l'équipe comprenaient, sans s'y limiter : l'orientation sexuelle, les pensées suicidaires, l'anxiété et la dépression, la toxicomanie et les relations interpersonnelles.

# Le Plan stratégique et le Plan de réussite

## COLLÈGE CHAMPLAIN ST. LAWRENCE

### Étudiants qui ont des besoins particuliers – Accommodements – Valeurs HAN (A112)

#### Projets EESH

- Une communauté de pratique sur la pédagogie inclusive a été établie, composée d'enseignants et d'une conseillère pédagogique.
- Deux projets spécifiques ont été menés :
  - Projet 1 : Développement et utilisation d'une plateforme de blogage pour engendrer un environnement plus inclusif en classe.
  - Projet 2 : Augmentation du niveau d'engagement étudiant par la ludification des activités d'apprentissage.

#### HAN

- 90 étudiants et étudiantes étaient inscrits aux services adaptés.

### Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en éducation supérieure

- En raison de la pandémie de COVID-19, le déploiement d'actions dans ce domaine a été ralenti. La formation obligatoire sera mise en œuvre en 2021-2022.

### Pôle Régional (R107)

Le Pôle régional a poursuivi ses activités, axées avant tout sur le recrutement d'étudiants et d'étudiantes internationaux. Les partenaires du Pôle de la Capitale-Nationale se sont entendus pour que l'Université Laval fournisse le rapport concernant ses activités au ministère de l'Enseignement supérieur.

### Perfectionnement des enseignants (E104)

De nombreuses activités de perfectionnement ont été offertes à notre personnel enseignant, dont certaines en collaboration avec les autres collèges anglophones. La transition vers l'enseignement et l'apprentissage en ligne a été le thème principal des formations.

En plus de ces activités, 13 membres du corps enseignant ont participé à des projets de perfectionnement professionnel individuels.

### Accessibilité des services en santé mentale

Une ressource additionnelle a été embauchée dans le secteur des services adaptés, permettant ainsi à notre travailleuse sociale d'améliorer le niveau de services psychosociaux offert à nos étudiants et étudiantes. De nombreuses initiatives de soutien aux étudiants ont été lancées pendant la pandémie, dont un groupe de soutien pour l'anxiété et des activités visant l'amélioration générale du bien-être de nos étudiants.



# Population étudiante

## FORMATION RÉGULIÈRE

### INSCRIPTIONS\* PAR PROGRAMME

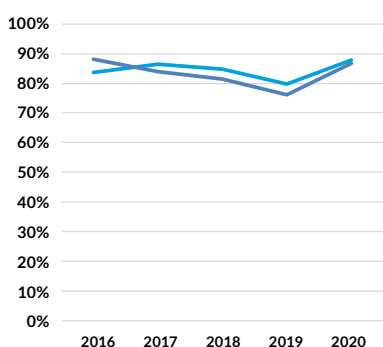
| PROGRAMME  | LENNOXVILLE  |              | SAINT-LAMBERT |              | ST. LAWRENCE |            |
|--|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|------------|
|  | Automne 2020 | Hiver 2021   | Automne 2020  | Hiver 2021   | Automne 2020 | Hiver 2021 |
| <b>Orientation and Integration</b>   | 42           | 36           | -             | -            | 30           | 21         |
| <b>PRE-UNIVERSITY</b>  |              |              |               |              |              |            |
| 200.12 - Sciences de la nature + Sciences humaines (Double DEC)              | -            | -            | -             | -            | 9            | 9          |
| 200.16 - Sciences de la nature + Arts, lettres et communication (Double DEC) | -            | -            | -             | -            | 2            | 2          |
| 200.B0 - Sciences de la nature   | 237          | 205          | 630           | 554          | 350          | 308        |
| 200.C0 - Sciences informatiques et mathématiques                             | -            | -            | 62            | 58           | -            | -          |
| 300.16 - Sciences humaines + Arts, lettres et communication (Double DEC)     | -            | -            | -             | -            | 12           | 9          |
| 300.A0 - Sciences humaines   | 537          | 492          | 1 381         | 1 269        | 426          | 362        |
| 500.A1 - Arts, lettres et communication                                      | 90           | 73           | 253           | 204          | 63           | 50         |
| 510.A0 - Arts visuels  | 36           | 27           | -             | -            | -            | -          |
| 700.B0 - Histoire et civilisation  | 29           | 23           | 124           | 111          | -            | -          |
| <b>Sous-total</b>  | <b>929</b>   | <b>820</b>   | <b>2 450</b>  | <b>2 196</b> | <b>862</b>   | <b>740</b> |
| <b>TECHNIQUE</b>   |              |              |               |              |              |            |
| 180.A0 - Soins infirmiers  | 89           | 81           | 115           | 113          | -            | -          |
| 351.A0 - Éducation spécialisée   | 71           | 59           | -             | -            | -            | -          |
| 410.B0 - Techniques de comptabilité de gestion                               | 67           | 54           | -             | -            | 152          | 144        |
| 410.D0 - Gestion de commerces  | -            | -            | 266           | 234          | -            | -          |
| 414.A0 - Tourisme  | -            | -            | 57            | 49           | -            | -          |
| 420.A0 - Techniques informatiques  | -            | -            | 21            | 21           | -            | -          |
| 420.B0 - Techniques informatiques  | 28           | 25           | 154           | 141          | -            | -          |
| <b>Sous-total</b>  | <b>255</b>   | <b>219</b>   | <b>613</b>    | <b>558</b>   | <b>152</b>   | <b>144</b> |
| <b>TOTAL</b>   | <b>1 226</b> | <b>1 075</b> | <b>3 063</b>  | <b>2 754</b> | <b>1 044</b> | <b>905</b> |

Total d'étudiants à l'automne 2020: 5 333

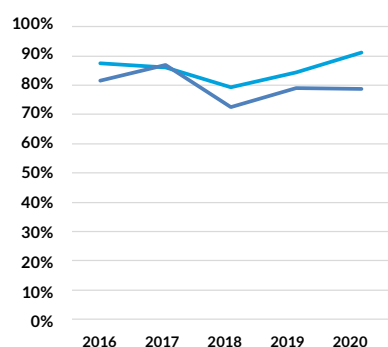
Total d'étudiants à l'hiver 2021: 4 734

\* Sont inclus uniquement les étudiants qui suivent au moins un cours crédité.

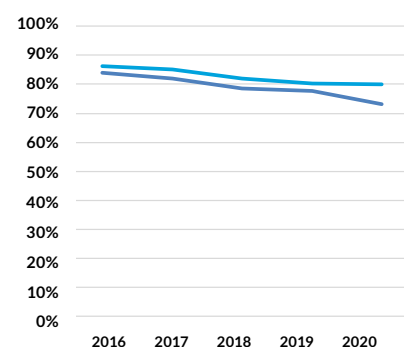
### POURCENTAGE D'ÉTUDIANTS DES RÉCENTES COHORTES D'AUTOMNE AYANT RÉUSSI 80 % OU PLUS DE LEURS COURS DE LA PREMIÈRE SESSION



Lennoxville



Saint-Lambert



St. Lawrence

— Préuniversitaire  
— Technique

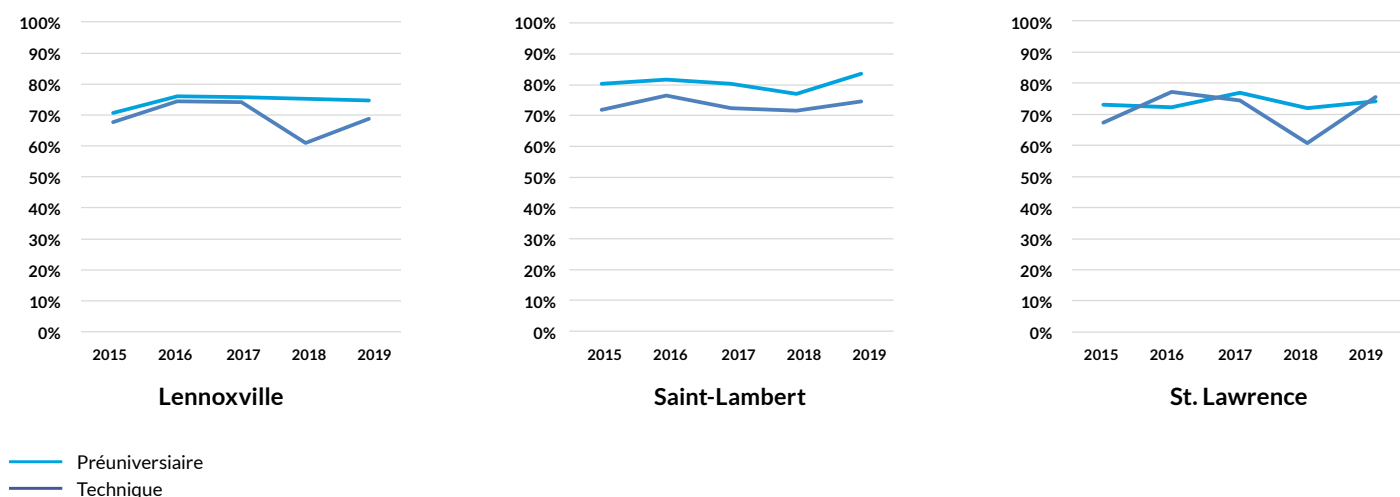
(1) Les données proviennent du système CLARA.

(2) Les résultats sont présentés pour les étudiants qui entrent dans leur programme sans expérience collégiale préalable (population A).

# Population étudiante

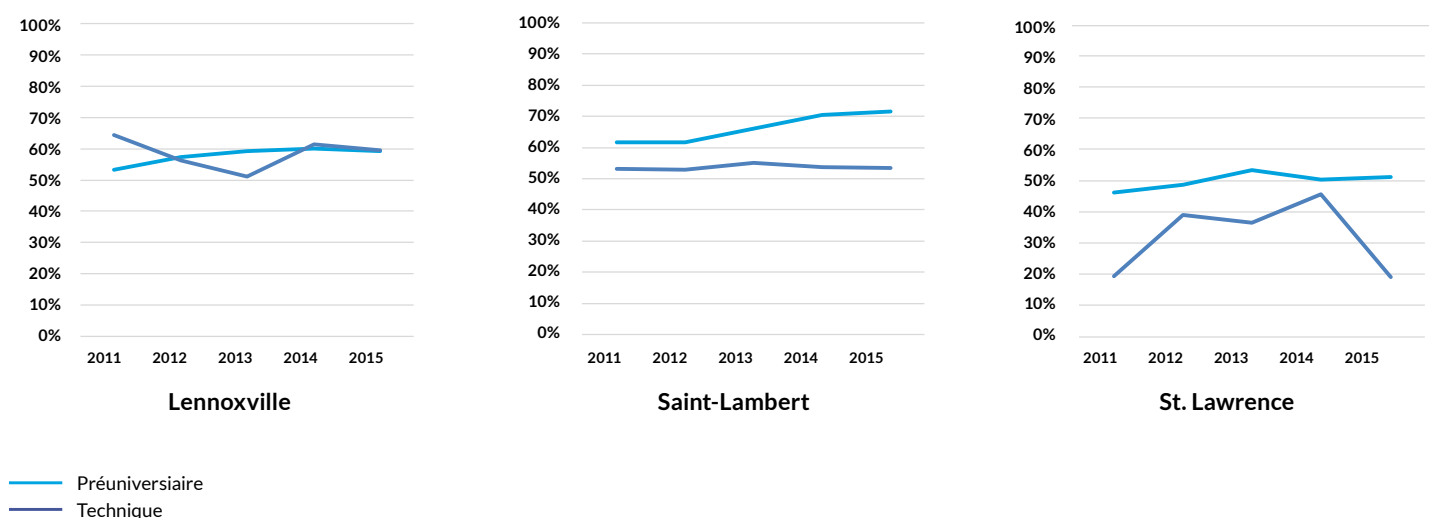
## FORMATION RÉGULIÈRE

### TAUX DE PERSÉVÉRANCE À LA TROISIÈME SESSION (MÊME PROGRAMME, MÊME COLLÈGE CONSTITUANT) DES RÉCENTES COHORTES D'AUTOMNE



- (1) Les données proviennent du Profil scolaire des étudiants par programme (PSEP), une base de données du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).  
 (2) Les résultats sont présentés pour les étudiants qui entrent dans leur programme sans expérience collégiale préalable (population A).

### TAUX DE DIPLOMATION DES RÉCENTES COHORTES D'AUTOMNE (MÊME PROGRAMME, MÊME COLLÈGE CONSTITUANT) DEUX ANS APRÈS LA DURÉE PRÉVUE



- (1) Les données proviennent du Profil scolaire des étudiants par programme (PSEP), une base de données du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).  
 (2) Les résultats sont présentés pour les étudiants qui entrent dans leur programme sans expérience collégiale préalable (population A) combinés aux étudiants qui entrent dans leur programme après au moins une session dans un autre programme collégial (population B).

# Population étudiante

## FORMATION CONTINUE

### INSCRIPTIONS\* ET DIPLÔMÉS PAR PROGRAMME

| SAINT-LAMBERT   |              |            |            |              |            |
|---|--------------|------------|------------|--------------|------------|
| PROGRAMME   | Inscriptions |            |            | Diplômés     |            |
|   | Automne 2020 | Hiver 2021 | Été 2021   | Automne 2020 | Hiver 2021 |
| <b>AEC</b>  |              |            |            |              |            |
| EEC.1Y - Courtage immobilier résidentiel                              | 27           | 93         | 31         | 1            | 25         |
| JEE.0K - Éducation à l'enfance  | -            | 11         | -          | -            | -          |
| JNC.1G - Éducation spécialisée  | 20           | 37         | 16         | -            | 18         |
| JNC.1H - Trouble du spectre autistique                                | 25           | 19         | 17         | -            | -          |
| LCA.DS - Spécialiste en transport et logistique                       | 34           | 35         | 32         | 11           | -          |
| LEA.21 - Cisco Certified Network Associate (CCNA)                     | 19           | 17         | -          | -            | 16         |
| LEA.CS - Cisco Certified Network Professional - Routing and Switching | -            | 16         | 12         | -            | -          |
| LEA.D2 - Internet des objets industriels                              | 15           | 12         | -          | -            | 9          |
| LEA.D8 - Cybersécurité : Prévention et intervention                   | -            | 16         | -          | -            | -          |
| NTL.1K - Spécialiste de la réalité virtuelle et augmentée             | 20           | 19         | 13         | -            | 2          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>160</b>   | <b>275</b> | <b>121</b> | <b>12</b>    | <b>70</b>  |

| LENOXVILLE                         |              |            |          |              |            |
|------------------------------------|--------------|------------|----------|--------------|------------|
| PROGRAMME                          | Inscriptions |            |          | Diplômés     |            |
|                                    | Automne 2020 | Hiver 2021 | Été 2021 | Automne 2020 | Hiver 2021 |
| <b>AEC</b>                         |              |            |          |              |            |
| JEE.0K - Éducation à l'enfance     | 23           | 23         | -        | -            | -          |
| <b>DECs</b>                        |              |            |          |              |            |
| 351.A0 - Conseil en soins spéciaux | -            | -          | -        | -            | 1          |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>23</b>    | <b>23</b>  | <b>-</b> | <b>-</b>     | <b>1</b>   |

| ST. LAWRENCE                         |              |            |          |              |            |
|--------------------------------------|--------------|------------|----------|--------------|------------|
| PROGRAMME                            | Inscriptions |            |          | Diplômés     |            |
|                                      | Automne 2020 | Hiver 2021 | Été 2021 | Automne 2020 | Hiver 2021 |
| <b>AEC</b>                           |              |            |          |              |            |
| LCA.C5 - Administration des affaires | -            | 10         | -        | -            | -          |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>-</b>     | <b>10</b>  | <b>-</b> | <b>-</b>     | <b>-</b>   |

\* Sont inclus uniquement les étudiants qui suivent au moins un cours crédité.

# Population étudiante

## FORMATION CONTINUE

### RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC) - SAINT-LAMBERT

| PROGRAMME   | ENTREVUES DE VALIDATION |
|---|-------------------------|
| <b>AECs</b>   |                         |
| JEE.0K - Éducation à l'enfance  | 63                      |
| JNC.1G - Éducation spécialisée  | 113                     |
| LCA.CB - Spécialiste en transport et logistique   | 21                      |
| LCA.DS - Spécialiste du soutien aux ressources humaines                                       | 16                      |
| LCA.DT - Bureautique - Agent d'administration   | 6                       |
| LCE.53 - Spécialiste en soutien des technologies de l'information et des communications (TIC) | 10                      |
| LEA.1Q - Cisco Certified Network Associate (CCNA)   | 16                      |
| LEA.21 - Cisco Certified Network Professional (CCNP)  | 16                      |
| <b>Sous-total</b>   | <b>261</b>              |
| <b>DECs</b>   |                         |
| 412.A0 - Bureautique  | 44                      |
| 420.B0 - Computer Science Technology (IT Network Management)                                  | 15                      |
| <b>Sous-total</b>   | <b>59</b>               |
| <b>TOTAL</b>  | <b>320</b>              |

\* Le programme LCA.DS a remplacé LCA.CB à l'hiver 2021.



# États financiers

## FONDS DE FONCTIONNEMENT

### ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

|  | 2021              | 2020              |
|--|-------------------|-------------------|
|  | \$                | \$                |
| <b>Revenus</b>   |                   |                   |
| Subventions  | 60 082 333        | 57 200 300        |
| Droit d'inscription et scolarité                                   | 2 684 983         | 2 653 546         |
| Vente de biens et services   | 1 082 002         | 2 861 295         |
| Locations  | 855 434           | 817 537           |
| Autres revenus   | 911 379           | 122 932           |
| <b>Total</b>   | <b>65 616 131</b> | <b>63 655 610</b> |
| <b>Charges</b>   |                   |                   |
| Salaires et avantages sociaux - Enseignants <sup>1</sup>           | 38 498 099        | 36 063 270        |
| Salaires et avantages sociaux - Autres personnels <sup>1</sup>     | 14 318 839        | 13 714 924        |
| Fournitures et matériel  | 2 157 984         | 2 676 633         |
| Services, honoraires, contrats et locations                        | 5 354 568         | 5 543 792         |
| Autres charges   | 1 004 507         | 1 028 078         |
| <b>Total</b>   | <b>61 333 997</b> | <b>59 026 697</b> |
| <b>Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges</b> | <b>4 282 134</b>  | <b>4 628 913</b>  |

### ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS

|  |                   |                  |
|--|-------------------|------------------|
| Solde de fonds (insuffisance) au début de l'exercice <sup>2</sup>        | 8 652 134         | 4 189 698        |
| Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges <sup>3</sup> | 4 282 134         | 4 628 913        |
| Virement au fonds des immobilisations                                    | -26 490           | -166 474         |
| <b>Solde de fonds (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>              | <b>12 907 778</b> | <b>8 652 137</b> |
| <i>Solde de fonds affecté à des projets</i>                              | <i>4 172 036</i>  | <i>123 526</i>   |
| <i>Solde de fonds non affecté à des projets</i>                          | <i>8 735 742</i>  | <i>8 528 611</i> |

Les informations sont tirées des onglets "Résultats" et "État de l'évolution des soldes de fonds" du rapport financier annuel 2020-2021.

<sup>1</sup> Les salaires et les avantages sociaux comprennent les coûts de convention.

<sup>2</sup> Après redressements du Ministère.

<sup>3</sup> Avant redressement du Ministère.

### Renseignements relatifs aux contrats de services comportant une dépense égale ou supérieure à 25 000 \$ conformément au seuil décrété par le Conseil du trésor.

Durant l'année financière 2020-2021, le Collège a accordé un total de 22 contrats de services d'une valeur égale ou supérieure à 25 000 \$, pour un total de 1 214 024,37 \$. Seulement deux de ces contrats de services ont été attribués à des particuliers pour un total de 85 112,50 \$.

# Ressources humaines

## PERSONNEL PAR CATÉGORIE

|                               | CENTRE ADMINISTRATIF | LENOXVILLE | SAINT-LAMBERT | ST. LAWRENCE | TOTAL      |
|-------------------------------|----------------------|------------|---------------|--------------|------------|
| <b>CATÉGORIE DE PERSONNEL</b> |                      |            |               |              |            |
| Cadres                        | 6                    | 8          | 16            | 5            | 35         |
| Personnel enseignant          | 0                    | 152        | 286           | 92           | 530        |
| Professionnels                | 4                    | 9          | 29            | 10           | 52         |
| Personnel de soutien          | 12                   | 20         | 59            | 26           | 117        |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>22</b>            | <b>189</b> | <b>390</b>    | <b>133</b>   | <b>734</b> |

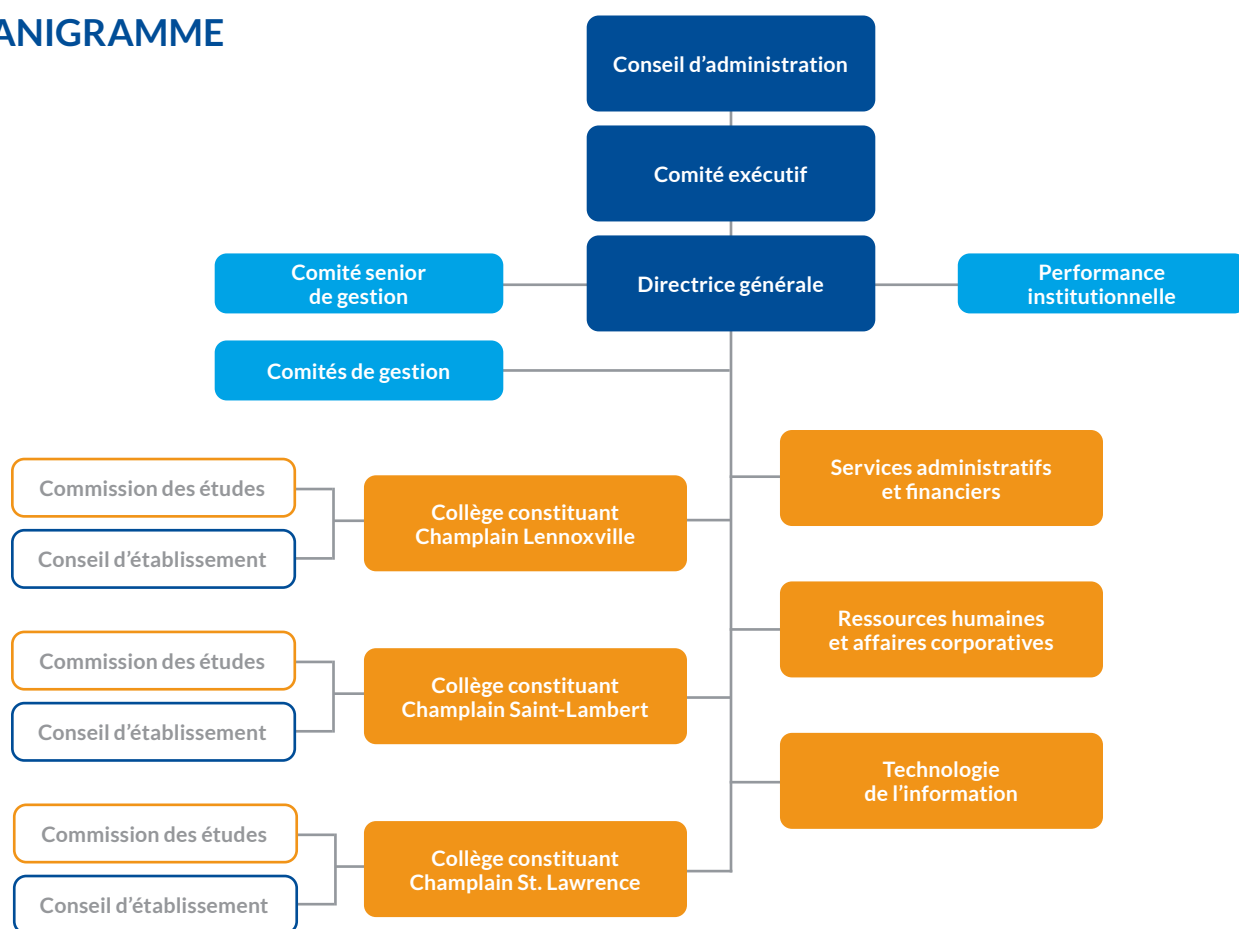
### Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

En 2020-2021, le Collège a reçu deux signalements d'actes répréhensibles en vertu de la Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles.

### Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Le niveau de l'effectif établi conformément à l'article 38 de la Loi pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021 n'excède pas celui de la période de référence prenant fin le 31 mars 2020, établie par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

## ORGANIGRAMME



# Conseil d'administration

En date de juin 2021

## Centre administratif du Collège régional de Champlain

**Odette Côté** (Ex officio) Directrice générale

## Collège constituant Lennoxville

**Nancy Beattie** (Ex officio) Directrice, Collège constituant

**Julien Lacombe** Représentant des enseignants

**Tanya Marisa Rodrigues** Représentant des étudiants, préuniversitaire

## Collège constituant Saint-Lambert

**Donald Shewan** (Ex officio) Directeur, Collège constituant

**Bruce Toombs** (non votant) Représentant des enseignants

**Eric Thananayagam** Représentant des étudiants, diplômé technique

**Florent Hogue** (non votant) Représentant des étudiants, technique

**Kevin Thornhill** Représentant des professionnels

**Michel Léger** (Vice-Chair) Représentant des parents

## Collège constituant St. Lawrence

**Edward Berryman** (Ex officio) Directeur, Collège constituant

**Diane Denault** Représentant du personnel de soutien

**Emile Pinel** Représentant des étudiants, technique

**Maxime Chabot** Représentant des étudiants, préuniversitaire

**Paul Bleau** Représentant des enseignants

## NOMINATIONS MINISTÉRIELLES REPRÉSENTANTS

### Groupes socioéconomiques

**François Paradis** (Président)

**Danny Galarneau**

**Geneviève Bourgoing**

### Enterprises

**Chantal Michel**

**James Shufelt**

### Conseil régional des partenaires du marché du travail

**Claude R. Charest**

### Commissions scolaires

**Matthew Mazur**

### Milieu universitaire

**Carole Beaulieu**



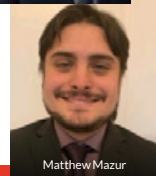
Kevin Thornhill



Edward Berryman



Danny Galarneau



Matthew Mazur



François Paradis



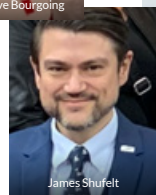
Nancy Beattie



Julien Lacombe



Geneviève Bourgoing



James Shufelt



Claude R. Charest



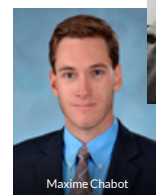
Carole Beaulieu



Paul Bleau



Bruce Toombs



Maxime Chabot



Chantal Michel



Michel Léger



Donald Shewan

## Conseil d'établissement Lennoxville

En date de juin 2021

|                      |   |
|----------------------|---|
| Nancy Beattie        | Directrice, Collège constituant et<br>Directrice des études |
| Jennifer Garfat      | Représentant des parents                                    |
| Jérémy Girard        | Représentant des étudiants<br>préuniversitaire              |
| Lucinda Doheny       | Représentant des professionnels                             |
| Malayha Vaillancourt | Représentant des étudiants,<br>technique                    |
| Myriam Pruneau       | Représentant des enseignants                                |
| Nancy Ticehurst      | Représentant du personnel de soutien                        |
| Nicolas Lecomte      | Représentant des enseignants                                |

### NOMINATIONS MINISTÉRIELLES REPRÉSENTANTS

#### Groupes socioéconomiques

François Paradis

#### Milieu universitaire

Miles Turnbull

#### Commissions scolaires

Eva Lettner

Kandy Mackey

#### Conseil régional des partenaires du marché du travail

Josée Fortin

#### Enterprises

Timothy Goddard (Président)

Alan Kezber

Alexandra Lebel

## Commission des études Lennoxville

En date de juin 2021

|                |   |
|----------------|---|
| Nancy Beattie  | Directrice, Collège constituant et<br>Directrice des études |
| Diane Wintle   | Administratrice académique                                  |
| Louise Pépin   | Représentant des professionnels                             |
| Ruth Aluha     | Représentant des étudiants                                  |
| Suzanne Meesen | Représentant des professionnels                             |
| Yotam Baum     | Doyen, académique   |
| Vacant         | Représentant du personnel de soutien                        |

### Éducation

|                 |                              |
|-----------------|------------------------------|
| Brigitte Robert | Représentant des enseignants |
| Kathleen Mullin | Représentant des enseignants |

### Sciences

|                         |                              |
|-------------------------|------------------------------|
| Antoine Fortin-Veilleux | Représentant des enseignants |
| Michael Durrant         | Représentant des enseignants |

### Sciences Sociales

|                |                              |
|----------------|------------------------------|
| Anna Bernath   | Représentant des enseignants |
| David Sangster | Représentant des enseignants |

### Programme technique

|                    |                              |
|--------------------|------------------------------|
| Isabelle Ménard    | Représentant des enseignants |
| Jacques St. Pierre | Représentant des enseignants |

### Arts, lettres et communication

|                 |                              |
|-----------------|------------------------------|
| Daron Westman   | Représentant des enseignants |
| Murray Johnston | Représentant des enseignants |



## Conseil d'établissement Saint-Lambert

En date de juin 2021

|                            |   |
|----------------------------|---|
| <b>Donald Shewan</b>       | Directeur, Collège constituant<br>et Directeur des études |
| <b>Andy Brown</b>          | Représentant des professionnels                           |
| <b>Christine Kerr</b>      | Représentant des enseignants                              |
| <b>Elham Ghobadi</b>       | Représentant des enseignants                              |
| <b>Jaswinder Sehota</b>    | CRPMT (Emploi Quebec)                                     |
| <b>Jean-Charles Dumont</b> | Représentant des parents                                  |
| <b>Jessie Kurtz</b>        | Représentant des étudiants, préuniversitaire              |
| <b>Louis Zargi</b>         | Représentant des parents                                  |
| <b>Meagan Murphy</b>       | Représentant des étudiants, technique                     |
| <b>Suzy Cooper</b>         | Représentant du personnel de soutien                      |

### NOMINATIONS MINISTÉRIELLES REPRÉSENTANTS

#### Conseil régional des partenaires du marché du travail

**Dawn Smith** (Présidente)

#### Milieu universitaire

**Richard Fontaine**

#### Groupes socioéconomiques

**Geneviève Bourgoing**

#### Enterprises

**Jean-Robert Lessard**

**Micahel Newton**

**Moira Paterson**

## Commission des études Saint-Lambert

En date de juin 2021

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Donald Shewan</b>         | Directeur, Collège constituant<br>et Directeur des études   |
| <b>Andy Brown</b>            | Conseiller de la RAC, Formation continue                    |
| <b>Anthony Singelis</b>      | Adjoint à la direction des études,<br>enseignement          |
| <b>Bessie Assimakopoulos</b> | Représentant des enseignants                                |
| <b>Carmela Mancuso</b>       | Représentant des enseignants                                |
| <b>Christian Brosseau</b>    | Adjoint à la direction des études,<br>organisation scolaire |
| <b>Dianne Bateman</b>        | Représentant des enseignants                                |
| <b>Emily Gervasi</b>         | Représentant des enseignants                                |
| <b>Elham Ghobadi</b>         | Représentant des enseignants                                |
| <b>Justine Bell</b>          | Représentant des enseignants                                |
| <b>Karen Benner</b>          | Représentant des enseignants                                |
| <b>Malcom Harper</b>         | Représentant des enseignants                                |
| <b>Mark Wallace</b>          | Adjoint à la direction des études,<br>formation continue    |
| <b>Morris Nassi</b>          | Représentant des enseignants                                |
| <b>Susan Martin Kaller</b>   | Représentant des enseignants                                |

#### Pédagogie

**Isabelle Lacombe** Représentant des conseillers pédagogique

#### Association des étudiants

**Christian Taboada** Représentant des étudiants

**Olga Subotyak** Représentant des étudiants

#### Support administratif

**Geneviève Montreuil** Représentant du personnel de soutien



## Conseil d'établissement St. Lawrence

En date de juin 2021

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>Edward Berryman</b>         | Directeur, Collège constituant et<br>Directeur des études |
| <b>Carol Blackwell</b>         | Représentant des parents                                  |
| <b>Isabelle Zhang</b>          | Représentant des étudiants                                |
| <b>Joanne McCalla</b>          | Représentant des enseignants                              |
| <b>Jean-Luc Trahan</b>         | Représentant des parents                                  |
| <b>Jeremie Ouellet</b>         | Représentant du personnel de soutien                      |
| <b>Lisa Birch</b>              | Représentant des enseignants                              |
| <b>Louis-Etienne Desgagnés</b> | Représentant des professionnels                           |
| <b>Thomas Delisle</b>          | Représentant des étudiants                                |

### NOMINATIONS MINISTÉRIELLES REPRÉSENTANTS

#### Conseil régional des partenaires du marché du travail

Geneviève Caissy

#### Enterprises

Helen Walling (Présidente)

#### Groupes socioéconomiques

Danny Galarneau

Martin Brassard

Yanick Santoire

#### Commissions scolaires

Warren Thomson

#### Secteur universitaire

Anessa Kimball\*

\* La professeure Kimball était aussi membre du conseil d'établissement de St. Lawrence en 2019-2020; cette information était absente du rapport annuel 2019-2020

## Commission des études St. Lawrence

En date de juin 2021

|                          |  |
|--------------------------|--|
| <b>Edward Berryman</b>   | Directeur, Collège constituant et<br>Directeur des études        |
| <b>Alexandre Roussel</b> | Professionnel  |
| <b>Angela Stevens</b>    | Adjointe à la direction des études,<br>enseignement              |
| <b>Catherine Talbot</b>  | Coordonnatrice au développement<br>pédagogique et institutionnel |
| <b>Isabelle Zhang</b>    | Représentant des étudiants                                       |
| <b>Thomas Delisle</b>    | Représentant des étudiants                                       |

### Personnel de soutien

Charles Nadeau Représentant du personnel de soutien

### Arts, lettres et communication

Andrée-Anne Giguère Représentant des enseignants

### Domaine des affaires

Paul Bleau Représentant des enseignants

### Sciences sociales

Carol-Anne Gauthier Représentant des enseignants

### Syndicat des professionnels

Cathy Andrew Représentant des membres du syndicat  
des professionnels

### Sciences

Christopher St-Laurent-Pedneault Représentant  
des enseignants

### Éducation

France Seguin Représentant des enseignants

Gisela Droge-Grondin Représentant des enseignants

Terri Connolly Représentant des enseignants

### Sciences - Mathématique

Martin Huard Représentant des enseignants

### Tourisme

Martin Theriault Représentant des enseignants

# Code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du conseil d'administration

## PRÉAMBULE

Ces règles d'éthique et de conduite professionnelle sont en conformité avec la Loi modifiant la Loi sur le Ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant les normes d'éthique et de conduite professionnelle (Lois du Québec 1997, ch. 6). Ces mesures complètent les règles d'éthique et de conduite professionnelle déjà énoncées dans les articles 321 à 330 du Code civil du Québec et les articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges (LRQ, ch. C29) (annexe 3). S'il y a contradiction avec les règles énoncées dans le présent Code, les mesures législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges, ont priorité.

## ARTICLE 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### 1.1 Définitions

Les définitions figurant dans l'article 1.01 du règlement administratif numéro 1 du Collège, de même que celles apparaissant dans d'autres règlements administratifs du Collège, s'appliquent au présent Code. Toutefois, les expressions ci-dessous du présent Code se définissent comme suit :

**MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EMPLOYÉ** : le directeur général, le directeur des études ainsi que les trois enseignants, le représentant des professionnels et celui des employés de soutien faisant partie du conseil d'administration.

**INTÉRÊT** : chose qui compte, qui est utile ou avantageuse.

**CODE** : code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du conseil d'administration.

**MVV** : mission, valeurs et vision du Collège, telles qu'approuvées par le conseil d'administration.

### 1.2 Objectifs

Le Code a pour objectif d'énoncer les règles d'éthique et de conduite professionnelle régissant les membres du conseil d'administration du Collège de manière à :

- préserver et renforcer la confiance du public envers l'intégrité, l'objectivité et la transparence de l'administration du Collège ;
- permettre aux membres du conseil d'administration d'exercer leur mandat et d'exécuter leurs tâches avec confiance, indépendance et objectivité pour ainsi remplir le mieux possible la mission du Collège ;
- refléter les MVV du Collège.

### 1.3 Application

Le Code s'applique à tous les membres du conseil d'administration et, dans le cas de l'article 2.3, aux anciens membres du conseil d'administration et du Collège en tout temps.

## ARTICLE 2. TÂCHES ET OBLIGATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

### 2.1 Généralités

Chacun des membres du conseil d'administration s'acquitte de ses tâches avec indépendance, intégrité et bonne foi dans les intérêts supérieurs du Collège et pour remplir sa mission. Les membres du conseil d'administration agissent avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et régularité, comme le ferait n'importe quelle personne raisonnable et responsable dans des circonstances similaires.

### 2.2 Tâches et obligations pendant un mandat

Lorsqu'il s'acquitte de ses obligations, le membre du conseil d'administration doit :

#### a. Agir personnellement :

Il s'agit d'un mandat strictement personnel et qui ne peut être délégué.

#### b. Agir avec diligence :

Le rôle de membre de conseil d'administration comporte l'obligation pour chaque membre d'assister aux réunions dudit conseil sauf si un membre a un motif valable pour justifier son absence.

#### c. Agir en collégialité :

Les membres n'agissent pas individuellement, mais plutôt en collégialité avec les autres membres du conseil d'administration ou du comité exécutif.

#### d. Agir de manière indépendante dans l'intérêt du Collège :

Le conseil d'administration est constitué de gens provenant de divers secteurs d'activité et chacun d'eux apporte son expertise, son expérience et ses connaissances au conseil d'administration du Collège.

Les membres du conseil ne doivent pas agir pour leur intérêt personnel ou pour celui de leurs propres communautés, et, par conséquent, ils doivent toujours agir dans l'intérêt du Collège. Ceci implique que les membres du conseil savent qu'ils doivent toujours agir dans le meilleur intérêt du Collège dans son ensemble.

#### e. Agir en conformité avec la loi :

Dans l'accomplissement de leurs tâches, les membres du conseil doivent se conformer aux obligations qui leur sont imposées par les lois et règlements et par les lettres patentes du Collège, et agir dans les limites des pouvoirs qui leur sont conférés.

#### f. Agir avec prudence et diligence :

Les membres du conseil doivent s'assurer qu'ils comprennent bien les questions qui leur sont soumises et qui restent en cours en ce qui concerne la situation du Collège afin d'être en mesure d'agir de manière appropriée. Le conseil peut demander l'avis d'experts sur des sujets qui sont hors des connaissances et des compétences normalement requises pour prendre une décision dans le meilleur intérêt du Collège.

Dans la limite de leurs capacités, ils doivent agir comme une personne raisonnable et responsable agirait dans les circonstances.

#### g. Agir avec honnêteté et loyauté :

Les membres du conseil doivent agir honnêtement et en toute loyauté dans l'intérêt du Collège.

Chaque membre du conseil doit éviter de participer à une discussion ou de voter sur une question dans laquelle il ou elle a un intérêt direct et de se placer dans des situations qui donnent lieu à un conflit réel, potentiel ou perçu entre ses intérêts personnels ou ceux de la personne ou des personnes qui l'ont élu(e) ou désigné(e), et les obligations de son mandat. En outre, les membres du conseil ne doivent pas dénigrer publiquement le Collège et doivent respecter certaines règles, telles que :

# Code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du conseil d'administration

- ne pas utiliser les biens du Collège pour leur propre profit ou intérêt, ou pour celui d'une tierce partie, sauf s'ils ont l'autorisation de le faire;
- ne pas divulguer, pour leur propre profit ou intérêt, ou pour celui d'une tierce partie, les renseignements privilégiés ou confidentiels obtenus dans l'exécution de leur mandat;
- ne pas abuser de leurs pouvoirs, ni profiter indûment de leur poste pour en tirer un profit personnel;
- ne pas accorder, solliciter ou accepter directement ou indirectement une faveur ou un avantage indu pour eux-mêmes ou pour une tierce partie, et n'accepter aucun cadeau, échange d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

## h. Agir avec courtoisie et respect :

Le comportement des membres du conseil doit être digne et ils doivent être respectueux envers les autres membres. Ils doivent s'exprimer en toute modération et éviter de nuire à la réputation de qui que ce soit.

## 2.3 Tâches et obligations après mandat

Dans les douze (12) mois suivant immédiatement la fin de son mandat, un ancien membre du conseil d'administration :

- doit agir de manière à ne pas tirer un avantage indu de ses anciennes fonctions de membre du conseil d'administration;
- ne peut agir en son nom ou au nom d'une autre personne en ce qui touche un processus, une négociation ou toute autre opération dont le Collège peut être une des parties. Cette règle ne s'applique pas à un membre du conseil d'administration employé du Collège qui exécute un appel dans le cadre de son contrat d'emploi;
- ne peut utiliser à des fins personnelles des renseignements confidentiels ou privilégiés concernant le Collège, ni donner de conseils à ses clients en s'appuyant sur de l'information non disponible au grand public.

## ARTICLE 3. RÉMUNÉRATION

### 3.1 Rémunération prohibée

Les membres du conseil d'administration n'ont pas droit à une rémunération pour l'exécution de leurs tâches en qualité de membres du conseil d'administration du Collège. Ils ne peuvent être rémunérés par le Collège autrement que pour le remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration et par la remise d'un cadeau à la fin de leur mandat, comme c'est l'usage.

La disposition ne s'applique pas au contrat d'emploi, aux conditions salariales et autres conditions de travail des membres du conseil d'administration employés.

## ARTICLE 4. CONFLITS D'INTÉRÊTS

### 4.1 Objectif

Les règles suivantes ont pour objet d'aider les membres du conseil d'administration à mieux comprendre les situations où il y a des conflits d'intérêts. Elles visent également à établir des procédures administratives que les membres en situation de conflit d'intérêts pourront appliquer afin d'agir dans l'intérêt véritable du Collège.

### 4.2 Principes généraux

Il y a conflit d'intérêts dans toute situation réelle, potentielle ou perçue qui, selon des normes objectives, est de nature à compromettre ou risque de compromettre l'indépendance et l'impartialité inhérentes aux tâches d'un membre du conseil d'administration, ou dans une situation où un membre du conseil d'administration tente d'utiliser la nature de son mandat afin d'en retirer un avantage indu pour lui-même ou un tiers.

### 4.3 Situations qui constituent un conflit d'intérêts

Un conflit d'intérêts visé par le Code prend forme dans les situations où un membre du conseil d'administration :

- jouit d'un intérêt direct ou indirect dans des travaux du conseil d'administration;
- jouit d'un intérêt direct ou indirect dans un contrat ou une proposition de contrat avec le Collège;
- jouit d'un intérêt direct ou indirect sur une question pour laquelle le conseil doit rendre une décision;
- obtient ou obtiendra un avantage personnel qui découlera d'une décision du Collège;
- accepte un cadeau ou tout avantage que ce soit d'une entreprise qui fait affaire ou a des chances de faire affaire avec le Collège, exception faite des cadeaux de reconnaissance d'une valeur symbolique;
- fait la promotion ou agit à titre de représentant d'un groupe.

### 4.4 Situations qui constituent un conflit d'intérêts pour les membres du conseil d'administration employés

Outre les règles énoncées dans la disposition 4.3 ci-dessus, le membre du conseil d'administration employé est en conflit d'intérêts dans les cas définis aux articles 12 et 20.1 de la [Loi sur les collèges](#).

### 4.5 Divulgence d'intérêts

Dans les trente (30) jours suivant sa nomination, ou dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du Code, chaque membre du conseil d'administration doit remplir au meilleur de sa connaissance une déclaration concernant ses intérêts dans des organisations qui ont fait ou font affaire avec le Collège et divulguer tout conflit d'intérêt inhérent, qu'il soit réel, potentiel ou perçu. Il doit ensuite remettre la déclaration au président du conseil d'administration. Chaque membre du conseil d'administration doit annuellement réviser et mettre à jour cette déclaration (annexe 1).

Chaque membre du conseil d'administration doit divulguer par écrit toute situation constituant un conflit d'intérêt tel qu'énoncé dans le premier paragraphe de l'article 12 de la [Loi sur les collèges](#).

### 4.6 Restrictions

Outre les restrictions prévues aux articles 12 et 20.1 de la [Loi sur les collèges](#), chaque membre du conseil d'administration en conflit d'intérêts doit s'abstenir d'influencer d'autres membres du conseil d'administration, de participer aux délibérations et de voter sur la question ou résolution. Il doit également se retirer de la réunion pour que se déroulent les délibérations et que soit pris le vote en son absence dans une complète confidentialité.

# Code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du conseil d'administration

## ARTICLE 5. CONFIDENTIALITÉ

### 5.1 Général

Cette section porte sur l'obligation de discrétion pour les membres du conseil d'administration.

### 5.2 Accessibilité et transmission de l'information

Les renseignements et les documents qui sont partagés et présentés dans le cadre d'activités du conseil sont confidentiels jusqu'à ce qu'ils soient rendus publics par une décision du conseil.

Les membres du conseil doivent respecter la confidentialité des renseignements reçus en ce qui concerne la gouvernance du Collège, peu importe comment on leur a transmis lesdits renseignements. Ceci inclut, sans s'y limiter, les renseignements partagés électroniquement ainsi que dans le cadre de vidéos ou téléconférences.

Les membres du conseil sont tenus de respecter la confidentialité en ce qui a trait au contenu des délibérations du conseil et de ses comités à huis clos ou régis par l'article 12 de la [Loi sur les collèges](#).

Les membres du conseil doivent signer le formulaire portant sur la confidentialité avant de participer à n'importe quelle activité du conseil d'administration (annexe 2).

## ARTICLE 6. ADMINISTRATION DU CODE

### 6.1 Conseiller en conduite professionnelle

Le secrétaire général, à titre de conseiller en conduite professionnelle, doit :

- informer les membres du conseil d'administration du contenu et de l'application du Code ;
- conseiller le Collège et/ou tout membre du conseil d'administration qui se retrouve dans une situation considérée comme problématique ;
- faire enquête sur les allégations d'irrégularité à l'égard du Code et faire rapport des conclusions au conseil d'administration ;
- présenter un rapport annuel au conseil d'administration énonçant expressément le nombre de cas traités et le suivi dont ils font l'objet, les infractions prises en considération par le comité de discipline, les décisions prises par ce comité et les sanctions qu'il impose, de même que le nom des membres du conseil d'administration destitués, suspendus ou réprimandés durant l'année.

### 6.2 Administration circonstancielle du Code

Les questions soulevées à propos de l'application du Code durant les réunions du conseil d'administration sont soumises aux règles de procédures prévues pour les réunions du conseil, tel qu'énoncé dans le règlement administratif numéro 1. Le président – ou le vice-président, qui agit à la place du président lorsque la situation à traiter concerne ce dernier – doit prendre une décision sur toute question ou situation spéciale ayant trait au Code que soulève un membre du conseil d'administration durant une réunion. C'est lui qui désigne les membres du conseil d'administration pouvant participer au débat et voter sur une question ou une résolution devant le conseil. Le président a également le pouvoir d'intervenir et d'ordonner qu'un membre du conseil d'administration s'abstienne de voter et qu'il se retire de la réunion durant la discussion et le vote. La décision du président est finale.

## 6.3 Comité disciplinaire et sanctions

### 6.3.1

Lorsque le conseiller en conduite professionnelle effectue une enquête qui l'amène à conclure qu'un membre du conseil d'administration peut avoir enfreint la loi, les règlements administratifs et/ou le code, il en informe le conseil d'administration.

### 6.3.2

Le conseil, ou le comité d'appel si le conseil en décide ainsi, fait fonction de comité disciplinaire et établit la validité de l'affaire et toute sanction à imposer, le cas échéant.

### 6.3.3

Le comité disciplinaire informe le membre du conseil d'administration par écrit de l'infraction ou des infractions présumée(s) à l'égard des dispositions pertinentes de la loi ou des règlements administratifs ou des dispositions du Code. Avant d'imposer une sanction, le comité disciplinaire doit accorder au membre du conseil d'administration trente (30) jours pour plaider sa cause et donner sa version des faits.

### 6.3.4

Le président peut provisoirement relever de ses fonctions un membre du conseil d'administration si l'infraction au Code dont on l'accuse constitue une situation urgente qui nécessite une intervention rapide, ou s'il est accusé d'une grave infraction.

### 6.3.5

Si le comité disciplinaire détermine, après avoir entendu l'affaire impliquant le membre du conseil d'administration, que ce dernier a enfreint la loi, les règlements administratifs ou le Code, il doit informer par écrit le membre du conseil d'administration et le conseil d'administration de la sanction imposée. Les seules sanctions pouvant être imposées sont une réprimande, une suspension ou une destitution de ses fonctions.

## ARTICLE 7. DISPOSITIONS DIVERSES

### 7.1

Le présent Code entrera en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration.

### 7.2

Les annexes du Code sont uniquement fournies à titre de référence et ne font pas partie intégrante du Code.

## Rapport sur le code d'éthique

En 2020-2021, un incident en rapport avec la Politique sur le Code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du Conseil d'Administration a été signalé et réglé sans réprimande.



**Champlain Regional College  
College Administration**

1301 Portland Blvd.,  
Sherbrooke, QC J1J 1S2  
Tel: 819-564-3600 • Fax: 819-564-3639  
[www.crc-sher.qc.ca](http://www.crc-sher.qc.ca)



**Champlain Regional College  
Lennoxville Collège constituant**

2580 College Street,  
Sherbrooke, QC J1M 2K3  
Tel: 819-564-3666 • Fax: 819-564-5171  
[www.crc-lennox.qc.ca](http://www.crc-lennox.qc.ca)



**Champlain Regional College  
Saint-Lambert Collège constituant**

900 Riverside Drive,  
Saint-Lambert, QC J4P 3P2  
Tel: 450-672-7360 • Fax: 450-672-9299  
[www.champlainonline.com](http://www.champlainonline.com)



**St. Lawrence**  
CEGEP CHAMPLAIN

**Champlain Regional College  
St. Lawrence Collège constituant**

790 Nérée-Tremblay Avenue,  
Québec, QC G1V 4K2  
Tel: 418-656-6921 • Fax: 418-656-6925  
[www.slc.qc.ca](http://www.slc.qc.ca)